

Horaires d'ouverture de la Mairie de LUCMAU

☎ 05 56 65 22 65

Le lundi de 9h00 à 13h00
et de 13h30 à 16h30

Le mercredi de 8h30 à 13h00
Le vendredi de 8h30 à 12h30

Permanence du Maire ou des adjoints :
Les samedis pairs de 10h00 à 12h00

ou sur rendez-vous en appelant :
06 24 38 18 44,
06 47 39 95 59 ou 06 89 85 68 58

Etat Civil

Décès : Monsieur Pierre FRAUD

Le Conseil Municipal présente toutes ses
condoléances à la famille

Naissance : Raphaël MINGINETTE

le 12 juin 2021

Au Quartier « Le Berdilly »

Le Conseil Municipal présente toutes ses
félicitations aux parents

GARBURE

À EMPORTER

Samedi 23 octobre

7 € la part de Garbure - 3€ les châtaignes

Réservations au Cercle : 05 56 65 22 52

L'association des amis de l'église de Lucmau a toujours besoin de votre soutien. Elle est aux côtés de la Commune de Lucmau pour solliciter les aides indispensables. Votre cotisation permet de prouver la détermination des habitants à soutenir ce projet. Merci pour votre aide précieuse et pour votre patience.

F. X. BUREAU

LIBRE EXPRESSION

e'Labets ?

Envoyez vos textes à : elabets@gmx.fr
déposez les à la Mairie de Lucmau ou
appelez Xavier au 06 33 95 52 30

Modalités de location de la

Salle des Fêtes

Hors commune : 180 €

Commune : 100 € **Caution : 400 €**

Assoc.commune: 40 €

Tarifs 2021 (week-end)

Attestation d'assurance R.C. Obligatoire

Plus de renseignements... S'adresser à la Mairie ou
Mme Pierrette DAUZAN 06 31 49 43 84

PRÊT DE TABLES ET DE BANCS

Dorénavant, le prêt de tables et de bancs sera réglementé. Un formulaire sera rempli par la commune et signé par le bénéficiaire du prêt. Ce formulaire comportera le nombre et les numéros des mobiliers et sera signé par les deux parties. Une caution de 200 euros sera exigée et restituée lors du retour des articles prêtés.

Cercle de la Concorde

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi

10h à 13h

Vendredi et samedi

10h à 13h - 18h à 21h

Dimanche

10h à 13h

Épicerie, Produits frais
et surgelés
dépôt de pain.

Croquettes pour chiens
et chats

Graines pour basse-cour
et palombes

Règlement par chèque, espèces ou carte bancaire

Ramassage des ordures ménagères

Le mercredi matin

(Sauf si un jour férié tombe le lundi, le mardi ou le
mercredi : ramassage le jeudi)

Rappel :

Toutes les jeunes filles et tous les jeunes garçons
doivent venir se faire recenser en Mairie dans les
3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

E'Labets ?



Bulletin d'information et de liaison de la commune de Lucmau

Ipns

N° 66, Octobre 2021

Le mot du Maire

Chères Lucmalaises, Chers Lucmalais,

École Notre village, comme vous le savez certainement, a eu la chance de pouvoir rouvrir la deuxième classe fermée il y a quelques années par manque d'effectifs. Profitant de la « Journée Solidarité » les membres du Conseil Municipal, bien épaulés par des habitants dévoués, ont rajeuni la salle précédemment utilisée pour la Garderie. Nous l'avons ensuite aménagée avec des tables récupérées à Préchac ainsi que des chaises, des tableaux et des pistes graphiques achetés par le syndicat R.P.I.

Urbanisme Petit, mais important rappel ! Lorsque vous décidez de réaliser des travaux d'aménagement dans votre habitation ou dans les annexes, vous devez impérativement, en fonction de votre projet, soit effectuer une déclaration préalable, soit solliciter un permis de construire. Si des travaux sont effectués sans autorisation, vous pourriez être contraints d'arrêter votre chantier ou de démolir la construction illégale. Selon les cas, une régularisation est possible avec le concours du service d'Autorisations du Droit des Sols (ADS) de la CdC.

Église Nous avons reçu récemment Monsieur LEBLANC, architecte agréé par les Monuments Historiques, retenu pour la restauration de notre église. Nous lui avons demandé de revoir la programmation des travaux, en ne prenant compte, dans un premier temps, que de la réfection des plafonds. Cet investissement pourra s'inscrire plus facilement et plus rapidement au budget de la Commune. Ces travaux permettront de rendre à notre église un aspect plus accueillant et surtout ils sont indispensables en terme de sécurité : des morceaux de plâtre se détachant encore parfois des voûtes.

Salle des fêtes Nous rouvrons la salle des fêtes à la location à la condition que les participants aux manifestations qui y seront organisées soient détenteurs du Pass Sanitaire ou d'une attestation de test PCR négatif récent. Le loueur sera tenu d'effectuer les contrôles, la municipalité se dégageant de toute responsabilité en cas d'infraction constatée par les services de Gendarmerie.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches, même si la situation sanitaire s'améliore.

Adishatz !

Le Maire, Michel ESTENAVES

Retrouvez votre E'Labets et bien d'autres renseignements,

Sur le site : www.lucmau.fr

SABITOUT

Nous vous rappelons la décision de la Communauté de Communes de proposer un mode de communication via internet à partir de janvier 2022 afin de réduire les impressions papier.

Ainsi :

-Pour continuer de recevoir le « Lou Sabitout » à votre domicile, il vous appartient de retirer une étiquette autocollante en Mairie et de l'apposer sur votre boîte aux lettres.

Pour le recevoir dans votre boîte mail, vous devez répondre au questionnaire sur le site de la CdC ou retourner par courrier à la CdC le coupon réponse figurant sur le « Lou Sabitout » de septembre 2021. Ce coupon est également disponible à la Mairie.

<http://www.cdcsudgironde.fr>

Sacs poubelle

Les familles n'ayant toujours pas retiré leur dotation annuelle de sacs poubelle sont invitées à venir les récupérer à la Mairie, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, avant le 31 octobre 2021

A. C. C. A. Lucmau

Saison 2021/ 2022

Dates des battues aux chevreuils

- 1ère battue : Samedi 4 et dimanche 5 décembre 2021
- 2ème battue : Samedi 8 et dimanche 9 janvier 2021
- 3ème battue : Samedi 19 et dimanche 20 février 2022

La chasse à la bécasse sera fermée les jours de battues de chevreuils.
Fermeture faisans le 1^{er} novembre 2021

Rendez-vous à 8 heures au Cercle
pour les battues

Réadressage

Comme vous le savez, vous devez vous attendre à du changement concernant les adresses.

Afin de faciliter le travail de la poste, des livreurs et aussi de permettre aux secours de localiser sans perte de temps tous les habitants, de nouveaux noms vont être attribués aux différentes voies et la numérotation des maisons se fera de façon métrique. C'est à dire que si vous habitez à 80 mètres (par exemple) du début de votre voie, votre habitation portera le numéro 80 si vous êtes côté pair ou 81 si vous êtes côté impair. Les plaques numérotées seront fournies par la commune.

Une petite période de transition est prévue pour vous permettre de vous habituer.

Lucmau - Poitiers

Monsieur Robert FAGET et sa sœur

Remercient le maire et l'ensemble du Conseil Municipal pour la gentille attention à l'égard de leur maman

Madame Alice FAGET À l'occasion de son 100^{ème} anniversaire

La préfecture rappelle l'interdiction absolue de brûler ses déchets verts. 50 kilos de végétaux brûlés dégagent autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui roule pendant 13000 kilomètres. brûler ses déchets verts expose à une amende de 450 euros.

Remerciements

Un petit message de Carole, Loïc, Jordan et Mathieu, qui s'adressent aux habitants de Lucmau.

Notre famille vous remercie du fond du cœur, pour la gentillesse, le réconfort et le soutien témoignés par chacun d'entre vous. Cela nous a émus d'une part, mais nous a aussi beaucoup aidé à surmonter cette épreuve douloureuse. Grâce à vous nous avons pu rendre un hommage à la hauteur de la personne qu'était Jean-Paul, il en valait vraiment la peine. Papa était très fier d'être Lucmalais d'adoption, et ce, grâce à cette si belle population qui compose notre village.

Encore un très, très grand merci à toutes et tous.

La Famille FABRE

Enquête Mobilité

Une enquête sur les déplacements du Département de la Gironde et de la CDC des Grands Lacs (Landes) s'effectuera de septembre 2021 à janvier 2022.

Cette enquête a pour but de connaître les pratiques de déplacement afin de mieux organiser le système de mobilité : déplacements routiers, cyclistes, transport en commun, stationnement.

L'enquête sera effectuée, soit par téléphone, soit en face à face. Dans ce dernier cas un enquêteur se rendra suite à une prise de rendez-vous, chez un ménage sélectionné de façon aléatoire et les membres du foyer seront interrogés sur leurs pratiques de déplacement. Les jeunes seront enquêtés en présence d'un adulte du ménage. Il faudra compter 20 minutes par personne enquêtée.

11 500 logements seront tirés au sort. Il pourra s'agir d'actifs, de retraités, d'étudiants ou de personnes en recherche d'emploi quel que soit leur âge, leur situation familiale. Les données recueillies seront anonymisées et ne serviront qu'à l'établissement de statistiques.

Pour toute question, un numéro vert (gratuit) : 0800 10 10 56

emc2.gironde@test-sa.com

Nouveau à Lucmau

à partir d'octobre 2021,

Les jeudis soir et vendredis matin et soir :

Cours de yoga pour la femme, cours de yoga pour parents/enfants

Atelier d'improvisation en danse

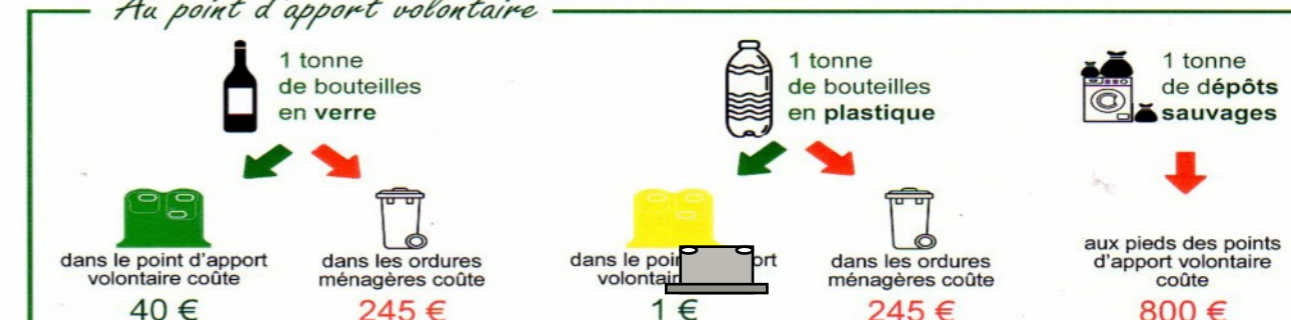
Cours de maintien corporel pour séniors

Renseignements :

Mari SILES-SEGARRA 06. 30. 36. 18. 85

La nécessité de bien trier ²

Au point d'apport volontaire



A méditer... jeter quelque-chose à la poubelle n'est pas sans conséquences !